

<https://www.ouest-france.fr/economie/energie/energie-eolienne/eolien-en-mer-au-large-du-cotentin-les-ecologistes-normands-satisfaits-7086827>

Éolien en mer au large du Cotentin. Les écologistes normands satisfaits

L'annonce de l'implantation d'un quatrième parc éolien maritime, au large du Cotentin, en 2022, représente une alternative au nucléaire, selon les écologistes.



Un parc éolien en mer au Royaume-Uni. | ORSTED
Ouest-FrancePublié le 15/12/2020 à 10h00

Europe Écologie – Les Verts Normandie se réjouit de [l'annonce par le gouvernement de l'implantation d'un quatrième parc éolien en mer, au large du Cotentin](#) : « Nous tenons à saluer cette décision, qui est une solution adaptée pour ce territoire, déjà orienté vers le renouvelable avec l'installation d'usine de pales et plus généralement les énergies marines », soulignent les écologistes dans un communiqué.

Privilégier la démarche participative

Ils insistent toutefois sur la dimension participative de la démarche, qui figure parmi les recommandations du rapporteur du débat public, avec « la création d'un comité scientifique associant l'expertise d'usage et d'un comité de consultation d'expertise citoyenne ».

Sans oublier les pêcheurs

Ils précisent à ce sujet : « La décision publiée par le gouvernement au Journal officiel du 4 décembre reste assez évasive, mais il serait souhaitable que cette structure puisse être commune aux quatre parcs éoliens offshore normands. Nous serons vigilants pour que figure, dans le cahier des charges, l'obligation technique de pouvoir faire perdurer l'activité de pêche, y compris pendant les travaux. Nous resterons vigilants sur les solutions de raccordement proposées et nous nous interrogeons sur la pertinence du raccordement au Havre. »

Ce quatrième parc éolien maritime représente, selon eux, une meilleure solution que l'EPR, en termes de coût et de sécurité. Et permettra au Cotentin de « sortir de sa dépendance au nucléaire ».